

A sept heures et demie du soir, la Chambre s'est assemblée, et

Les membres présents étaient :

L'honorable *PIERRE JOSEPH OLIVIER CHAUVEAU*, Président,

Les honorables messieurs,

<i>Aikins,</i>	<i>De Léry,</i>	<i>Letellier de St. Just,</i>	<i>Perry,</i>
<i>Armand,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Macdonald,</i>	<i>Read,</i>
<i>Benson,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Bureau,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Malhiot,</i>	<i>Ryan,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Seymour,</i>
<i>Carrall,</i>	<i>Girard,</i>	<i>McDonald,</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Guévremont,</i>	<i>McLelan,</i>	<i>Shead,</i>
<i>Chépais,</i>	<i>Hamilton, (Kingston)</i>	<i>Mills,</i>	<i>Sutherland,</i>
<i>Chinic,</i>	<i>Holmes,</i>	<i>Odell,</i>	<i>Vidal,</i>
<i>Christie,</i>	<i>Kaulback,</i>	<i>Olivier,</i>	<i>Wark,</i>
<i>Cochrane,</i>	<i>Lucoste,</i>	<i>Ponct,</i>	<i>Wilmot.</i>
<i>Cormier,</i>			

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Letellier de St. Just*;—de MM. *R.* et *J. White* et autres, du township de *Pembroke*, et du conseil municipal du dit township de *Pembroke*, province d'*Ontario*.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour incorporer la compagnie des travaux hydrauliques de *Lachine* et pour lui accorder certains pouvoirs," a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Shaw*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé: "Acte pour amender le chap. 48 des statuts refondus de la ci-devant province du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Ferrier*, secondé par l'honorable M. *Hamilton (Kingston)*, et il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.